



Commission Régionale Outre-Mer SAISON 2022 / 2023

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion du : MERCREDI 04 JANVIER 2023

Présents : MM. Lucien SIBA - Michel ESCHYLLE - Hugues DEFREL (C.R.A) - Karil POLYGONE.

Excusés : MM. Paul MERT - Thierry LAVOL - Rosan ROYAN (Comité Directeur) - Willy RANGUIN.

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

La Commission présente ses Meilleurs Vœux à toutes et à tous.

1/16èmes de finale :

25372033 - ASPTT DE CHAMPIGNY / KINGDOM SPORTS du 07/01/2023

Courriel d'ASPTT CHAMPIGNY. La rencontre aura lieu au PARC DES SPORTS DU TREMBLAY 09 à CHAMPIGNY SUR MARNE.

25372038 - AMICALE ANTILLAISE DU 93 / A.C.S OUTRE MER du 07/01/2023

Courriel d'AMICALE ANTILLAISE DU 93. La rencontre aura lieu au STADE SALVADOR ALLENDE à NOISY LE SEC.

25372052 - BOIS L'ABBE OUTRE MER / TROPICAL A.C.

Courriel de BOIS L'ABBE OUTRE MER pour jouer le 06/01/2023 à 20h au STADE CHARLES SOLIGNAT à CHAMPIGNY SUR MARNE.

Accord de TROPICAL AC.

Accord de la Commission.

Prochaine réunion : MERCREDI 11 JANVIER 2023